



## Eventail de dunes

Le rivage nordiste a la particularité d'être parallèle aux vents d'ouest, ce qui a pour effet la constitution de massifs dunaires peu élevés (20 m) caractéristiques de la Côte flamande. Pour les habitués du bord de mer, la dune n'est qu'une colline de sable. En réalité, l'espace dit dunaire se décompose en sous-ensemble, grouillants de vie. Face à la mer, la dune embryon-



Pensée des dunes.

oiseaux, tels la mésange et la fauvette, qui peuplent les argousiers, troènes et sureaux, semblent plutôt y voir la vie en rose. Lorsque que



Massif Dumaire, vue aérienne.

naire, soumise au vent et aux embruns salés, sert de bouclier à la dune blanche, mais ponctuée de faisceaux verts : ce sont l'oyat, l'euphorbe des dunes et l'élyme des sables qui fixent la dune et tiennent compagnie à de drôles d'oiseaux, le cochevis huppé et le pipit farlouse. L'éventail de couleurs se poursuit avec la dune grise, qui porte mal son nom, car dès la première pluie, la mousse tortue d'aspect noir qui la recouvre, se transforme en un tapis vert fluorescent. Les nombreux



La dune boisée.

les vents du nord entrent dans la danse, le sol se creuse, créant de vastes dépressions paraboliques plus ou moins larges, où l'eau affleure, appelées pannes. Le cra-paud calamite, la parmassie des marais et l'orchidée aiment s'y prélasser au soleil. Enfin, plus à l'intérieur des terres, peuplier, bouleaux et frênes, se mettent au vert.

Ce paysage unique en France, est devenu la propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Le Département du Nord en assure la conservation, la surveillance et l'animation.



Traquet motteux.

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bergues** : Visites guidées en saison du beffroi, des fortifications Vauban, église Saint-Martin - vestiges de l'abbaye Saint-Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).

**Cappelle-la-Grande** : Planétarium (03.28.60.14.51/03.28.60.50.95).

**Dunkerque** : Musée portuaire (03.28.63.33.39), musée des Beaux-Arts (03.28.59.21.65), Memorial du Souvenir (03.28.66.79.21), Palais de l'Univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord-Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.58.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18).

**Ghyvelde** : Ecomusée du Bommelaers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme « Le Caméhus » en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (03.28.26.50.20).

**Hondschoote** : Visites du moulin « Spinnewyn », église, hôtel de ville... circuits vélo dans le bourg et environs (03.28.62.53.00), atelier de fabrication de jeux flamands (03.28.68.37.65).

**Les Moères** : Balades à cheval Ferme Saint-Foy (03.28.58.28.28).

### Manifestations annuelles

**Bergues** : Salon de la gastronomie en mars, brocante en juin et août sur résa (03.28.68.71.06), carnaval en mars, foire des rameaux en avril. « Nuit du miroir aux alouettes, anno 1585 » en mai et octobre sur réservation, feux de la Saint-Jean en juin, Fête de la Saint-Martin (03.28.68.71.06).

**Bray-Dunes** : Festival des Folklores du monde en juillet et plateau d'artistes (spectacle) en août (03.28.26.61.09).

**Coudekerque-Branche** : Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

**Dunkerque** : Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » - course

en chien de traîneau en mars (03.28.26.27.02), marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), « Les 4 jours de Dunkerque » en mai (03.28.63.76.99), Fête de la Mer et du Nautisme (03.28.63.33.39), « Jazz Opal », « Un tour avant le tour » en juin, « La citadelle en bordée » en juillet (03.28.66.79.21), Festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), « Nuit de Malo » et Festival de la Mouette Rieuse en août, Bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les Boucles Dunkerquoises en septembre (03.28.26.27.02), Fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.26.27.62).

**Hondschoote** : Journée « artistes dans la rue » en juin, Festival du carillon en août (03.28.62.53.00), « Karolye Feest » en septembre (03.28.20.22.20), Fête des Vendanges en octobre (03.28.62.53.00).

**Leffrinckoucke** : Fête de la plage et le terroir à l'honneur en août (03.28.29.05.06).

**Les Moères** : Journée du Cheval en septembre (03.28.58.28.28), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.26.41.20), Halloween et visites guidées des souterrains en octobre (03.27.78.36.15).

« RDV Nature et Patrimoine » : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme de Bray-Dunes** : 03.28.26.61.09.

**Office de Tourisme de Bergues** : 03.28.68.71.06.

**Office de Tourisme de Coudekerque-Branche** : 03.28.64.60.00.

**Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre** : 03.28.66.79.21

**Office de Tourisme d'Hondschoote - Pays du lin** : 03.28.62.53.00

**Office de Tourisme de Leffrinckoucke** : 03.28.69.05.06.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



### N° 8

## Circuit de la Dune Dewulf

### Leffrinckoucke, Ghyvelde

(6 km - 2 h 00)



Sortie pédagogique sur le littoral.

**Randonnée Pédestre**  
**Circuit de la Dune Dewulf** : 6 km

**Durée** : 2 h 00

**Départ** : Leffrinckoucke, Office de Tourisme, en bout de digue

**Balises** : jaune

**Cartes IGN** : 2402 Ouest et 2302 Ouest

### L'avis du randonneur :

Circuit à la découverte des richesses faunistique et floristique de la dune Dewulf. Circuit accessible toute l'année, il permet d'apprécier les différents types de dunes, depuis la dune embryonnaire en continuité de l'estran (plage) jusqu'à la dune boisée.



Le cordon dunaire.



Conseil Général  
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1 : D. Lampla - 2, 4 : P. Cheuva - 3 : G. Lemoine - 5 : P. Houzé - 6 : T. Tancrez

# Circuit de la Dune Dewulf

(6 km - 2 h 00)

Départ : Leffrinckoucke, Office de Tourisme, en bout de digue.

**1** Longez à droite la digue jusqu'à son extrémité ; utilisez la descente à bateaux et suivez vers la droite la plage. Longez le cordon dunaire sur 2 km.

**2** En vue de l'hôpital maritime, quittez la plage et empruntez à droite le sentier (GR du Littoral balisé en rouge et blanc). Vous pénétrez dans la dune Dewulf, propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres et gérée par le Département du Nord. Après 500 m, abandonnez le GR pour le sentier sur votre droite.

**3** *Belvédère : vue sur l'ensemble de la dune ; à l'arrière plan, la masse imposante de l'usine des dunes.*

**4** A l'intersection des chemins, prenez à gauche et, 400 m plus loin, descendez à droite dans le bois du Fort des Dunes. Cheminez à proximité du talus dunaire.

**5** A la sortie du bois, tournez à droite et rejoignez le boulevard Trystram. De nouveau à droite, retrouvez l'Office de Tourisme.

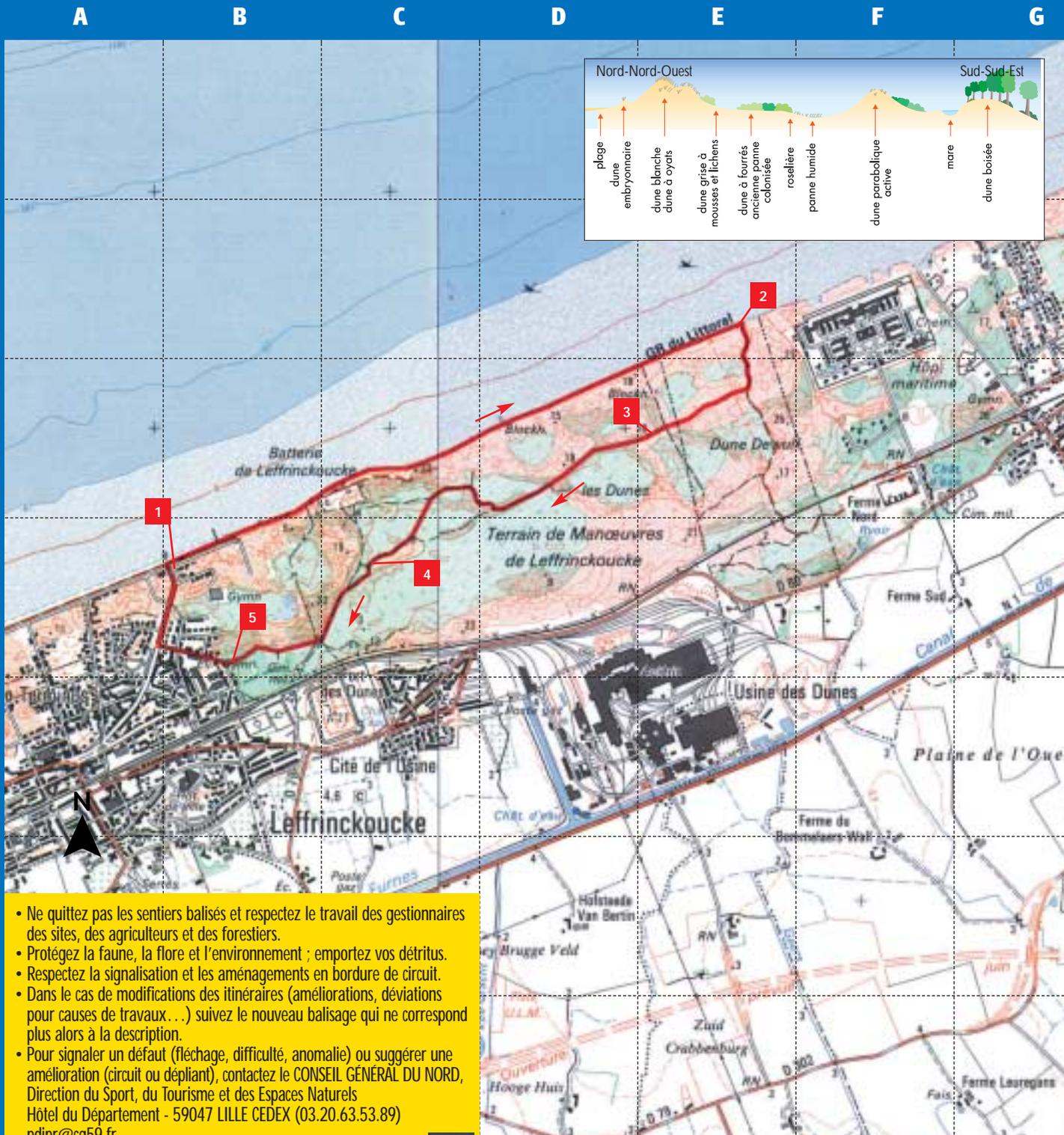
## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels  
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)  
pdipr@cg59.fr